

< DOSSIERS [\(/DOSSIERS\)](#) RÉGION [\(/REGION\)](#) SPORTS [\(/SPORTS\)](#)

LOGEMENT

Picardie: rénover sa passoire énergétique, c'est possible grâce au SPEE... cialiste

Le Service public de l'efficacité énergétique (SPEE) a dressé son bilan hier lors d'un forum professionnel à Amiens : il a permis la rénovation de 1400 logements en 4 ans. Tous les propriétaires privés peuvent ainsi obtenir de l'aide pour baisser leur facture, promet l'organisme. Mode d'emploi.

f  G in  

Par Gael Rivallain | Publié le 06/02/2019



Le SPEE propose un pack d'aide comprenant un diagnostic, un programme de travaux et la maîtrise d'ouvrage déléguée du chantier, réalisé obligatoirement par des pros labellisés « RGE ». (Photo d'archives)

« Quand je suis arrivé pour une simple fuite sur son toit, cette vieille dame pleurait. Elle vivait dans une passoire ». José Faucheux, artisan-couvreur dans l'Aisne, n'oubliera jamais cette veuve de Laon, à la maigre retraite . Comme beaucoup d'autres, elle n'imaginait pas pouvoir réaliser un jour des travaux dans son pavillon des années 1960. Alerté, le Service public de l'efficacité énergétique (SPEE) a alors monté un plan pour 27 500 euros de travaux, composé de 15000 euros d'aides diverses, et d'un prêt à la charge de la propriétaire de 64 euros par mois. Grâce à cette rénovation, « elle a pu finalement rester chez elle. Au passage, on a évité aussi d agrandir le trou de la sécu. Et donné du boulot à trois entreprises ».

« Il faisait 18°C au rez-de-chaussée et 28°C au dernier étage ! »

À Amiens, c'est dans un immeuble collectif cette fois, au « Jean-Moulin » (40 logements) que le SPEE a redonné le sourire. « Avant, il faisait 18°C au rez-de-chaussée et 28°C au dernier étage ! », raconte Jean-Pierre Tétu, du conseil syndical. Le SPEE est arrivé. Le chauffage et l'isolation ont été revus. Résultat. Selon nos projections, la facture de gaz de jadis 18 432 euros par an, devrait passer désormais à 6 832 euros ». Soit 63 % d'économies !

Précurseur en France

Des succès comme ceux-ci, voilà quatre ans que le Service public régional de l'efficacité énergétique (SPEE) en permet à travers la région. Initié en 2013 par l'ex-Région Picardie pour venir en aide aux propriétaires de logements mal isolés et mal chauffés, ce guichet unique a pu dresser son bilan, mercredi à Amiens, à l'occasion d'un premier forum régional rassemblant élus et professionnels.

Précurseur en France, le SPEE propose tant pour l'habitat individuel

([«<UN>Picardie Pass Rénovation<UN>»](https://www.pass-renovation.picardie.fr/)) (<https://www.pass-renovation.picardie.fr/>), que collectif (« Hauts-de-France Pass Copropriété »), un pack d'aide complet, comprenant un diagnostic, un programme personnalisé de travaux et la maîtrise d'ouvrage déléguée, afin de s'assurer de la bonne exécution du chantier, réalisé par des professionnels labellisés « RGE ».

40 % d'économies d'énergie minimum

Le SPEE peut monter, au choix, un plan de financement. Et même se faire prêteur pour les exclus du circuit bancaire classique, sachant que le SPEE est la première société publique agréée pour effectuer du tiers-financement. Les prêts accordés sur 25 ans maxi à longue durée (pour minimiser les mensualités) sont conçus comme une avance sur les économies d'énergie (40 % minimum) générées après les travaux. Les frais d'accompagnement de l'ensemble du projet sont tarifés à 1860 euros (payables sur 15 ans). Éprouvée, cette formule picarde est observée de près par les autres régions et même chez nos voisins européens.

421 emplois créés ou sauvagardés dans le BTP

À la fin 2018, 1 428 logements ont ainsi été déjà rénovés ou étaient en cours par son entremise (dont 878 en copropriété), pour un total de 38 millions d'euros, sur un objectif initial de 2000 fixé sur quatre ans. Le gain énergétique réel moyen atteint les 45 %, pour 42 % d'économies mensuelles sur les factures. Les chantiers ont créé ou sauvagardés 421 emplois dans le secteur du BTP. Et permis d'économiser 3 653 tonnes de CO₂, l'équivalent de 73 000 allers-retours en avion entre Paris et Londres. Pas si mal, mais toujours sans commune mesure avec les dizaines de milliers de « passoires » qu'il faudrait « retaper » à travers la grande région.

Un déploiement promis de guichets uniques

Décidée à accélérer, la Région a lancé l'an dernier un dispositif régional complémentaire d'aide à la rénovation énergétique des logements (AREL), destinés aux modestes et très modestes, éligibles à l'aide de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), allant de 1000 à 3000 euros par logement. Plus de 1 700 dossiers ont déjà été traités en neuf mois. Mais la Région veut aller encore plus loin. Elle prévoit, « *d'ici quelques mois* » dixit Frédéric Nihous le conseiller régional délégué à la Transition énergétique, de présenter un plan de déploiement au versant nord de la région du « Picardie Pass rénovation ».

Mais aussi de guichets uniques de l'habitat dans l'ensemble du territoire, en complément des Espaces Info Énergie (<http://guide-aides.hautsdefrance.fr/aide484>), et des six plateformes actuelles dédiées des collectivités territoriales picardes. Chacune proposant ces coups de pouce locaux. Le «<UN>LAURE<UN>» d'Amiens par exemple, (le lieu d'accueil unique pour la rénovation énergétique). propose depuis ce 1er février des enveloppes de 1000 euros (<http://www.courrier-picard.fr/162350/article/2019-01-25/la-ville-damiens-accorde-jusqua-3000eu-pour-la-renovation-energetique-des>)(pour des menuiseries, du chauffage et de l'isolation), cumulables à 3000 euros maxi par an, accessibles pour 90 % des Amiénois.

« Les entreprises et les habitants attendent une simplification »

Malgré toutes ces aides, qui n'ont jamais été aussi nombreuses, « *convaincre les propriétaires de faire des travaux n'est toujours pas si simple* », constate Alice Morcrette, la directrice du SPEE. « *C'est par les territoires que l'on va réussir la massification de la rénovation énergétique* », positive malgré tout pour sa part Bruno Frimat, le directeur-adjoint de l'ADEME Hauts-de-France, tandis que les professionnels du bâtiment en appellent eux aussi à une montée en puissance. Et pas que des subsides. « *Les entreprises et les habitants attendent une simplification des mesures sur la rénovation énergétique. Et de l'information. Car des annonces sur des plans d'isolation à 1 euro ont jeté le trouble* », encourage ainsi Paul Péchon, le président de la CAPB des Hauts-de-France, tandis que Jean-Pierre Tétu a prévenu. « *En ces temps de grand débat, où il est question de faire des économies, s'il y a bien un service public qu'il ne faudrait pas supprimer, ça*

serait bien celui-là ».

Contacts du SPEE : [www.pass-renovation.picardie.fr](http://www.pass-renovation.picardie.fr;) ; (<http://www.pass-renovation.picardie.fr>;) numéro vert 0 800 02 60 80.

--

À SAVOIR

20 % : les ménages en Hauts-de-France en « précarité énergétique » ;

60 % : les résidences principales construites avant 1975 (contre 54 % en France métropolitaine) ;

42 800 euros : le montant moyen des travaux engagés via le SPEE pour un habitat individuel ; 15 350 euros par logement en copropriété.

93 % des entreprises intervenantes sont basées dans les Hauts-de-France.

88 % des bénéficiaires se disent très satisfaits du service.

500 000 : l'objectif annuel de rénovation de logements fixé par le gouvernement.

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) : Rénovation (/tags/renovation) |

Énergie et ressources (/tags/energie-et-ressources) |

Amiens (Somme) (/tags/amiens) | Picardie (/tags/picardie)

PARTAGEZ SUR



SUIVEZ LE COURRIER PICARD